



UGGC AVOCATS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UGGC Avocats à Marseille conseille les actionnaires de la société Saint Louis dans la réalisation d'une levée de fonds

Marseille, le 26 juin 2018 – UGGC Avocats à Marseille a conseillé les actionnaires ainsi que le fondateur de la société Saint-Louis, Loïc Fauchille, dans le cadre d'une levée de fonds en vue de la création d'un hôtel, d'une brasserie et d'une boutique dans le désormais très attractif quartier de Noailles à Marseille.

Fort de son expérience acquise au sein de la Maison Montgrand située dans le 6ème arrondissement de la ville, Loïc Fauchille se positionne désormais dans le centre historique de la cité phocéenne afin de proposer un boutique-hôtel de charme de 25 chambres sur 5 étages. La création de cet établissement dans un édifice d'époque empire s'inscrit dans la dynamique de renaissance du quartier débuté dès 2011 avec l'opération « Grand Centre-Ville » insufflé par la mairie de Marseille.

Fiers d'arborer une nouvelle vision de l'hôtellerie ainsi qu'une restauration respectant les traditions régionales les plus ancrées, les dirigeants de la société Saint Louis cherchaient à développer leur projet à l'aide de nouveaux moyens financiers. Pour ce faire, ces derniers se sont naturellement tournés vers la branche marseillaise du cabinet UGGC Avocats, lequel avait déjà protégé les intérêts de la maison Montgrand. Outre l'aspect purement pécuniaire, le cabinet marseillais a permis à la société Saint Louis d'acquérir les locaux nécessaires au développement de leur activité.

UGGC Avocats à Marseille a conseillé les actionnaires de la société Saint Louis avec Séverine Elie (associée), Chahrazed Kies (collaboratrice corporate) et Emmanuelle Allouchee (collaboratrice corporate).

A propos d'UGGC Avocats

Fondé en 1993, UGGC Avocats est l'un des tout premiers cabinets d'avocats d'affaires indépendants en France. Actif aux côtés des entreprises privées, des entités publiques comme des personnes physiques, il dispose d'une gamme riche de prestations juridiques et fiscales et d'une très grande capacité d'intervention à l'international, que ce soit grâce à ses bureaux en Europe, en Afrique et en Asie, ou à son réseau de correspondants de premier rang. Se positionnant comme un « cabinet de Client », il fonde notamment son approche sur la capacité de ses départements à intervenir de façon transversale et à déployer, selon les besoins, une palette complète d'expertises. UGGC Avocats est composé de plus de 120 avocats et juristes, dont 35 associés ; il a affiché un chiffre d'affaires d'environ 30 millions d'euros, en 2017.

Contacts media

Enderby

Franck Moulins – Tél : +33 (0)1 83 64 71 79 – fmo@enderby.eu

Marie Grillet – Tél : +33 (0)1 83 64 71 81 – mgr@enderby.eu